



Compte rendu

Réunion multithématique action sociale interministérielle relative à la problématique de la crise sanitaire du 6 mai 2020

Lors de cette réunion l'UFSE CGT a demandé :

- une aide directe d'urgence de 500€ à destination des parents en situation de travail qui doivent trouver un autre mode de garde que celui qu'ils avaient auparavant, du fait du coronavirus ;
- une prolongation automatique de la validité des chèques vacances ;
- la prise en charge sur le bop 148 de toutes les mises aux normes induites pour la protection des travailleurs et des convives mais également du surcoût au prix d'un repas dû à une faible fréquentation pour les RIA ;
- la mise en place d'un soutien juridique à destination des RIA ;
- la prise en charge des frais d'obsèques pour les agents décédés du coronavirus ou de ces suites.

Pour la DGAFP, autant la prise en charge des normes induites pour la protection des travailleurs et des convives sera prise sur le BOP 148, autant la prise en charge du surcoût au prix d'un repas dû à une faible fréquentation et la mise en place d'un soutien juridique à destination des RIA doit être faite par les administrations au niveau local.

Plusieurs ministères étaient présents : Cours des comptes, services du 1^{er} ministre, intérieur, éducation nationale, affaires étrangères, MTEs,... mais seuls certains se sont exprimés : Ministères sociaux, MEF, Agriculture, Culture, Justice,

De leur côté les ministères bottent en touchent. Déjà occupés avec des problèmes identiques pour les RA (indemnités pour les prestataires, avenants pour des tranches de convives inférieurs). Tous les prestataires ayant des contrats différents, il est plus ou moins compliqué de négocier.

La DGAFP serait prête à travailler sur un fond de secours pour aider les RIA qui seraient en faillite.

Sur la proposition d'aide directe pour les parents, la DGAFP n'y trouve pas d'intérêt, selon elle aucune famille ne serait impactée.

Pour clore le débat, la DGAFP renvoie toutes les questions en sus à la réunion du CCHSCT se tenant le lendemain, la réunion d'aujourd'hui n'étant qu'un point d'étape avant une relance de l'activité.